

Décision

Générale

colonial

Décision n° 605 décision n° 605 du 31 mai 1949

n° 605

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 mai 1949

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1949

Date du numéro
31 mai 1949

TEXTE INTÉGRAL

Est licencié pour « suppression d'emploi », Ahmed Ali, planton stagiaire, 3e échelon du service de l'élevage. L'intéressé aura droit, à une indemnité de licenciement égale à un mois de solde. La présente décision aura effet pour compter du 1er juin 1949.